

Orange ville-pilote pour l'accrobranche en activités scolaires



L'Éducation nationale vient de donner son accord afin de faire d'Orange la première ville-pilote de Vaucluse avec la discipline de l'accrobranche dans le cadre des activités scolaires de la commune.

Avant cela, la municipalité de la cité des princes avait pris l'initiative, début 2020 (juste avant le déclenchement de la crise sanitaire) d'installer un parcours accrobranche pour enfants et adultes dans les hauteurs de la forêt [du centre de loisirs Boisfeuillet](#).

Avec cet investissement de l'ordre de 50 000€ « l'idée était que les enfants inscrits au centre, ainsi que les groupes scolaires, puissent profiter de cette installation pour leurs classes, explique la Ville d'Orange. Nos agents en charge de l'animation extrascolaire ont ainsi suivi 122 heures de formation pour apprendre en toute sécurité aux enfants à pratiquer l'accrobranche avec eux. »

Une démarche qui semble avoir séduit l'Éducation nationale, qui après une visite de contrôle, a donné son accord pour faire d'Orange la première ville-pilote du département pour tenter l'aventure de l'accrobranche dans le cadre des activités scolaires.

« Une belle réussite qui permet désormais aux élèves d'Orange de découvrir ce sport dans un cadre exceptionnel », se félicite la commune.